

COMMUNIQUÉ DU CDHA

E. Macron : Une compassion bien sélective

En reconnaissant la responsabilité de l'Etat dans la mort de Maurice Audin, sans dire un mot sur les Français enlevés, disparus pendant la guerre d'Algérie, M. Macron vient de commettre une agression caractérisée à l'égard de la mémoire collective des Français d'Algérie qui en ressentent une profonde indignation.. C'est aussi, pour M. Macron, un pas supplémentaire dans la voie de la repentance rampante qui est le signe de sa politique depuis sa déclaration sur « la colonisation, crime contre l'humanité ».

Doit-on rappeler que plus de 3000 personnes ont disparu en Algérie, après enlèvement par le FLN, dans la seule année 1962, et que dans la sinistre journée du 5 juillet 1962, huit cent civils ont été enlevés et probablement massacrés à Oran ? Doit-on rappeler que les troupes françaises présentes dans la ville ce jour là, reçurent du chef de l'Etat d'alors l'interdiction formelle d'intervenir pour sauver la vie de ces personnes ? Sait-on que M. Macron, sollicité pour reconnaître la responsabilité de cet exécutif là, coupable de non assistance à personne en danger, n'a jamais apporté la moindre réponse, comme il a refusé de rendre hommage à ces victimes innocentes qui perdirent la vie dans l'horrible boucherie ?

En accomplissant ce geste de compassion sélective, M. Macron répond aux sollicitations empressées d'une gauche extrême qui trouve là l'aboutissement de son combat idéologique, ayant fait de Maurice Audin, le « symbole de la lutte anticoloniale ». Le cri de victoire de l'Humanité du jour ou de Benjamin Stora saluant « un pas en avant considérable » l'attestent s'il en était besoin.

Regrettons que le président de la République ait sciemment sacrifié la démarche qu'il aurait pu accomplir à l'égard de toutes les familles concernées, incluant bien sûr aussi celles des centaines de soldats français disparus avant l'indépendance algérienne, en leur manifestant la solidarité et l'empathie de la collectivité nationale.

Ici aussi, il aura préféré agir pour diviser.



Joseph PEREZ
Président du CDHA
06 07 24 07 59